AFFAIRES PUBLIQUES

Le Service de Presse

Le Service de Presse est chargé des relations du ministère avec les représentants de la presse, de la radio et de la télévision, et il les aide à remplir leur mission d'information sur la politique extérieure du Canada et l'évolution des affaires internationales. Il donne des conférences de façon régulière et répond aux demandes de renseignements de la presse sur d'importantes questions d'actualité internationale. Il aide à organiser des conférences de presse pour le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et pour les visiteurs de marque qui viennent à Ottawa. Le Service facilite le travail des journalistes canadiens voyageant dans d'autres pays, y compris de ceux qui accompagnent le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, ou des représentants du Gouvernement lorsqu'ils assistent à des conférences à l'étranger. Le Service s'occupe de la diffusion des communiqués de presse, des énoncés de politique et des textes de discours sur les affaires internationales.

Le Service de Presse tient les Canadiens en poste à l'étranger au courant des principaux événements survenus au Canada et des déclarations officielles du Gouvernement. Le Service envoie le texte anglais des déclarations importantes à 62 postes par télégramme et à 24 par courrier aérien. Le texte français en est expédié à 22 postes par télégramme et à six par courrier aérien. L'agence Canadian Press prépare un bulletin du soir des nouvelles canadiennes dont la version anglaise atteint 59 postes par télégramme et 20 par courrier avion. Radio-Canada prépare un bulletin semblable en français. Il est envoyé à 12 postes par télégramme et à 18 par courrier aérien. Le Service prête son concours aux postes à l'étranger dans leurs rapports avec la presse locale, notamment aux ambassades de Washington, New York, Londres et Paris qui comptent des attachés de presse parmi leur personnel.

Direction de l'information

Services à l'extérieur du Canada

C'est à la Direction de l'information qu'il incombe en grande partie de projeter l'image du Canada à l'étranger. La Direction aide les postes à l'extérieur en leur fournissant une gamme étendue de services d'information et en les encourageant à profiter de toutes les occasions pour diffuser des renseignements sur le Canada. Par l'entremise du Comité interministériel de l'information à l'étranger, la Direction cherche aussi à coordonner les activités de tous les ministères gouvernementaux qui assurent ce service à l'étranger.

Publications et photographies

En plus des périodiques suivants: le Bulletin hebdomadaire canadien, le bulletin mensuel, Affaires Extérieures, et des publications officielles